

Projet d'établissement

INTRODUCTION

Préambule

Ce document exprime notre volonté collective de réaliser les actions définies comme prioritaires par et pour notre communauté éducative. Celles-ci s'inscrivent dans le cadre du décret « Missions » du 24 juillet 1997 et en cohérence avec nos projets éducatif et pédagogique.

La réalisation de ce projet d'établissement nécessitera la collaboration des différents partenaires : élèves, parents, enseignants, éducateurs, personnel paramédical, centre PMS, direction, pouvoir organisateur, acteurs externes.

L'Établissement Saint-Joseph Geer est affilié à la Fédération de l'Enseignement Secondaire Catholique. Il bénéficie de ce fait des nombreux services qu'offre cette fédération et de l'accompagnement pédagogique organisé par le Vicariat de l'enseignement du diocèse de Liège.

Identification de l'établissement

ÉTABLISSEMENT SAINT-JOSEPH GEER

Rue Emile Lejeune, 1

4250 GEER

Tél : 019 58 80 41

Matricule : 2316.119.001 et 2316.119.002

Implantations : 4794 et 9574

Fase : 2391

direction@saintjosephgeer.be

www.saintjosephgeer.be

Pouvoir organisateur

A.S.B.L. Centre d'Enseignement Secondaire Spécialisé Saint-Joseph Geer

Rue Emile Lejeune, 1 4250 GEER

Président : Monsieur Jean-Marie Lescot

La forme 2

Cette forme d'enseignement vise à donner aux élèves une formation générale, sociale et professionnelle rendant possible leur intégration dans un milieu de vie et de travail adapté (exemples : ETA : Entreprise de Travail Adapté ou atelier occupationnel, ...).

Elle s'adresse aux élèves relevant de l'enseignement de type 2 ou 3 qui ont un handicap mental modéré ou sévère et/ou comportemental.

Selon l'Article 50 du décret du 3 mars 2004 organisant l'enseignement spécialisé, **la forme 2 se déroule en 2 phases**. Dans chaque phase, les activités éducatives sont développées à travers une pédagogie concrète et fonctionnelle qui facilite simultanément l'acquisition des compétences de base au niveau cognitif, psychomoteur et socio-affectif, et des capacités d'ordre professionnel et créatif.

Selon l'article précité, **la première phase** donne la priorité aux objectifs de socialisation et de communication liés, notamment, à l'émergence d'aptitudes professionnelles et à l'expression du projet personnel.

La seconde phase poursuit les objectifs de la première, en mettant l'accent sur les apprentissages visant à la préparation à la vie sociale et à la vie professionnelle dans un milieu adapté aux capacités de l'élève.

Pour chaque élève, un PIA est élaboré en fonction de ses ressources et de ses difficultés.

La forme 3

Cette forme d'enseignement vise à donner aux élèves une formation générale, sociale et professionnelle rendant possible leur intégration dans un milieu de vie et de travail ordinaire.

Elle est organisée pour les élèves relevant de l'enseignement de type 1 et 3. Les élèves fréquentant cette forme d'enseignement ont reçu d'un centre PMS agréé une attestation d'orientation scolaire vers les types précités.

Depuis l'année scolaire 2013-2014, tous les secteurs sont ouverts à l'alternance.

Selon l'Article 54 du décret du 3 mars 2004 organisant l'enseignement spécialisé, « **la forme 3 est organisée en 3 phases** » :

SECTEUR 1 ^{ère} phase	GROUPE 2 ^{ème} phase	MÉTIER 3 ^{ème} phase
Observation (1 ^{ère} année)		
Agronomie	Horticulture	Jardinier d'entretien
	Métiers du cheval	Palefrenier
Construction	Bois	Monteur, placeur d'éléments menuisés
		Ouvrier poseur de faux plafonds, cloisons et planchers surélevés
	CGO	Maçon
		Jointoyeur, ravaleur de façade
	EDB	Monteur en sanitaire
		Monteur en chauffage
	Installation électrique du bâtiment	Aide électricien
Industrie	Garage	Aide mécanicien garagiste
	Carrosserie, tôlerie	Tôlier en carrosserie
		Peintre en carrosserie
Hôtellerie, alimentation	Restauration	Commis de cuisine de collectivité
		Commis de cuisine
Habillement, textile	Habillement	Ouvrier retoucheur
Service aux personnes	Services sociaux et familiaux	Aide logistique de collectivité

Éléments fondamentaux de notre projet d'établissement

Notre projet éducatif, inspiré par le document « Missions de l'école chrétienne », insiste d'abord sur l'importance de mettre le jeune au centre des préoccupations de toute l'équipe éducative, ensuite sur la nécessité de le préparer à vivre en société et enfin sur le sens à donner à sa vie.

Cette introduction décrit l'esprit dans lequel nous souhaitons que ce texte soit lu tant au départ qu'au terme de notre projet d'établissement.

La formation à l'Établissement Saint-Joseph Geer s'organise autour de 3 objectifs prioritaires :

- Être une école ouverte à tous dans le respect de la personne ;
- Rendre l'élève acteur de sa formation et responsable de son développement personnel ;
- Rechercher et optimiser l'insertion dans le monde professionnel

Être une école ouverte à tous dans le respect de la personne

Nos objectifs sont de permettre l'accueil de chacun, quelles que soient ses origines sociales ou philosophiques et de prendre le temps nécessaire à l'écoute du jeune, de ses parents ou de ses responsables.

Pour atteindre ces objectifs, nous pratiquons un enseignement individualisé et adapté aux besoins de chaque individu. Un service social compétent (assistantes sociales et neuropsychologue) suit quotidiennement chaque élève qui en fait la demande et met en place, si nécessaire, un accompagnement en collaboration avec les diverses institutions externes à notre établissement.

Nous travaillons également en collaboration avec le centre P.M.S. de Liège 4 ce qui nous permet, en cas de nécessité, de recourir à l'aide d'autres assistants sociaux ou psychologues faisant partie de cette équipe.

Rendre l'élève acteur de sa formation et responsable de son développement personnel

Afin d'atteindre cet objectif, l'Établissement Saint-Joseph Geer dispose de différents outils :

❖ La réunion des délégués d'élèves :

Chaque année, tous les élèves de notre école sont amenés à élire les élèves qui les représenteront au sein du comité des élèves. Ces élèves seront au centre des débats dans l'élaboration de projets en vue d'améliorer le bien-être à l'école.

❖ Les stages :

Durant sa scolarité et à partir de la deuxième phase, chaque étudiant devra réaliser des stages en entreprise. Afin de confronter l'élève aux exigences du monde professionnel, l'école lui demande d'être autonome dans la recherche de ce stage et d'accomplir toutes les démarches nécessaires. En dernier recours, son chef d'atelier ainsi que son professeur de pratique pourront néanmoins le guider dans ses recherches.

❖ Le P.I.A. :

En collaboration avec son titulaire, l'élève sera mis à contribution dans l'élaboration de son P.I.A. ainsi que dans la construction de son projet de vie.

❖ La pédagogie du projet :

Chaque enseignant est soucieux de mettre l'élève en situation de projet afin de donner du sens à ses apprentissages.

❖ Les travaux d'intérêt général :

En cas de sanction, des travaux d'intérêt général peuvent être demandés à l'élève afin de le responsabiliser lorsqu'il enfreint le règlement. Ces travaux ont pour but d'améliorer le cadre de vie au sein de notre Établissement.

Rechercher et optimiser l'insertion dans le monde professionnel

Afin de permettre à nos élèves d'avoir les outils nécessaires pour rentrer dans la vie professionnelle et de trouver leur indépendance, notre école organise chaque année diverses rencontres permettant une meilleure connaissance du monde social et professionnel dans lequel ils travailleront :

- ❖ Patrons et visite de divers salons professionnels
- ❖ Onem, Forem
- ❖ Mutuelle
- ❖ Planning familial

Des journées d'information pour sensibiliser nos jeunes contre les méfaits du tabac, de l'alcool et de la drogue sont organisées régulièrement au sein de notre établissement en collaboration avec des professionnels de la question.

En guise de conclusion

Nous souhaitons vraiment que toutes les activités et tous les projets mis en place aideront le jeune à acquérir les outils nécessaires afin de rentrer sereinement dans la vie sociale et professionnelle. Nous voulons que chaque jeune sortant de notre école ait acquis un comportement social adapté qui lui permettra de mieux accepter sa différence et trouver sa place dans la société.